

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Augmentation du budget militaire (Mo. 22.3374)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Magnin, Chloé

Bevorzugte Zitierweise

Magnin, Chloé 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Augmentation du budget militaire (Mo. 22.3374), 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1

Abkürzungsverzeichnis

SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
BIP	Bruttoinlandsprodukt

CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
PIB	Produit intérieur brut

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Landesverteidigung

MOTION
DATUM: 02.06.2022
CHLOÉ MAGNIN

Alors qu'une guerre a éclaté à l'est de l'Europe le 24 février 2022, les parlementaires suisses remettent en question les moyens mis à disposition de l'armée. Ainsi, deux motions avec un contenu similaire ont été déposées en mars 2022 afin d'**augmenter le budget militaire suisse**. Se basant sur la diminution de ce dernier depuis les années 1990 – il est passé de 1.34 pour cent du PIB en 1990 à 0.67 pour cent en 2019 – les motions demandent que d'ici 2030, la part du budget consacrée à l'armée corresponde à 1 pour cent du PIB.

Lors des débats au **Conseil national**, les partisan.e.s ont évoqué la sieste de 30 ans que la Suisse a faite en termes de protection nationale. Elle aurait ainsi repoussé des investissements militaires qui auraient été nécessaires et justifieraient aujourd'hui la hausse du budget demandé. Du côté des opposant.e.s, qui se joignent à l'avis d'une minorité de la CPS-CN venant des Vert.e.s, des Vert'libéraux et des socialistes, des inquiétudes concernant les coupes budgétaires dans d'autres domaines (réchauffement climatique) qu'engendrerait la hausse budgétaire de l'armée ont soulevé quelques interventions. Chaque prise de parole était éprise de convictions et de craintes pour la nation. Cependant, le sujet de ces craintes différait, rendant les priorités de chacun.e différentes. Un consensus sur la question du budget n'existant actuellement pas, la température ambiante est parfois montée de quelques degrés dans l'arène fédérale. Finalement, **la motion a été acceptée**, suivant l'avis favorable du Conseil fédéral et de la CPS-CN.¹

MOTION
DATUM: 02.06.2022
CHLOÉ MAGNIN

En mars 2022, alors que la guerre en Ukraine secoue l'Europe, deux motions qui poursuivent l'objectif d'**augmenter progressivement le budget militaire suisse** sont déposées successivement dans les chambres fédérales. Celle dont traite cet article est déposée au **Conseil des États** dix jours après celle déposée au Conseil national. En cause, la situation en Ukraine qui fait peur, les précédents reports d'investissements dans l'équipement militaire ou encore le continu déclin du budget de la Grande Muette.

Dans les faits, le budget de l'armée suisse diminue depuis les années 1990, passant de 1.34 pour cent du PIB en 1990 à 0.67 pour cent en 2019. La motion demande que, d'ici 2030, la part du budget consacrée à l'armée corresponde à 1 pour cent du PIB. Les arguments des motionnaires mettent en avant le besoin de sécurité que la guerre en Ukraine a propulsé sur le devant de la scène. Les Vert.e.s s'opposent à cette motion. Ils remettent en question la précipitation du processus et demandent de repenser la décision sur des bases de réflexion solides, faisant référence à des rapports déjà écrits ou en cours d'écriture, avant de se prononcer sur le futur du budget militaire. La motion a été acceptée, s'alignant ainsi avec l'avis du Conseil fédéral et de la motion 22.3367 sur le sujet.²

MOTION
DATUM: 25.10.2022
CHLOÉ MAGNIN

Dans le cadre d'un corapport avec leur commission des finances respective, la CPS-CN et la CPS-CE ont constaté que le relèvement du **budget militaire** prévu dans le cadre de cette motion, ainsi que celui de la motion 22.3367, a été respecté. Ainsi, une **augmentation de 300 millions de CHF** est prévue pour 2023.³

1) BO, CN, 2022 p.638-648

2) Avenir de la défense aérienne du futur, 2017_131_2017.pdf; Avenir des forces terrestres, 2019; BO, CE, 2022, p. 350-358; Conception générale cyber, 2018

3) communiqué de presse CPS-E 25.10.22; communiqué de presse CPS-N 25.10.22